
[Création de la SEM Axe-Seine Energies Renouvelables, 1er outil public de développement des énergies renouvelables](#)

La SEM Axe-Seine Energies Renouvelables a réuni ce jour son assemblée constitutive et son premier conseil d'administration. C'est une première en France : la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole, la Banque des Territoires et la société Energie Partagée Investissement s'associent pour créer un outil public de développement des énergies renouvelables. Celui-ci aura pour objet, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales et participations, d'intervenir dans le développement, la gestion, la distribution, le stockage et la livraison d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Axe Seine.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Partout en France, la situation énergétique est critique et les dérèglements que nous vivons ne sont pas temporaires. Nous devons agir pour l'environnement, le pouvoir d'achat et le rayonnement de nos territoires. Nous avons décidé d'une alliance stratégique inédite en France, pour trouver ensemble des solutions concrètes. »*

© Alan Aurby, Métropole Rouen Normandie

